



Vivre au Lys

en Février 2018

Chers Adhérents,

- Bonne nouvelle !

Nous avons le plaisir de référencer un nouveau prestataire susceptible de répondre à de nombreux besoins : jardinage, bricolage,...

Il peut également répondre à nos demandes de garde d'enfants et d'entretien intérieur (ménage, repassage à domicile, vitres,...

Un autre fournisseur nous propose des audits énergétiques et humidité

- Par ailleurs, nous vous rappelons qu'en tant qu'adhérent, il vous est désormais possible de publier sur le site des petites annonces : celles-ci peuvent être ouvertes, c'est-à-dire lisibles par tout visiteur du site, ou fermées, réservées aux adhérents.

Il vous suffit de nous préciser votre choix.

- Enfin, l'association a besoin de votre aide et vos idées, aussi bien en matière de recrutement de nouveaux adhérents, qu'en matière de communication et (surtout) en matière informatique où tout repose sur la compétence d'une seule personne.

Nous vous accueillerons avec plaisir au cours d'une prochaine réunion, sans formalité, si ce n'est la bonne humeur !

Préservons notre domaine !

Nous constatons des élagages mutilants depuis nos avenues dans les propriétés.

Outre l'aspect inesthétique, ces mutilations entraînent la mort certaine des arbres à terme. Ce n'est pas la meilleure façon d'en demander l'abattage et de s'exonérer de la replantation.

Nous sommes dans un domaine forestier qui nécessite un entretien, une sauvegarde et un renouvellement.

La replantation est nécessaire pour une question hygrométrique.

Si vous avez trouvé un élagueur, n'hésitez pas à nous demander conseil sur ses compétences et son expérience, avant son intervention.

Un grand merci pour votre concours et à bientôt !

Jacques Morel

